Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfecture d'Eure et Loir

Commune de VER-LES-CHARTRES

Informations sur les risques naturels et technologiques majeurs

pour l'application des I, II de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

N° 0176 du 24/01 **2006**

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n — **oui** ..... **non** .....

R.111-3 date **09/07/90** aléa **Inondation (Eure)**

Les documents de référence sont :

Servitude liée à l'article R .111-3 du code de l'urbanisme — Consultable sur Internet

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t — **oui** ..... **non** X

date ..... effet .....

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet

4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application du décret 91-461 du 14 mai 1991modifié relatif à la prévention du risque sismique

La commune est située dans une zone de sismicité — zone Ia ..... zone Ib ..... zone II ..... zone III ..... **non X**

pièces jointes

5. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques pris en compte

- Copie du zonage de l'atlas des zones inondables en date du 01/1997 mis à jour le 15/06/2001 (2 cartes)

Date d'élaboration de la présente fiche